

CONSEIL D'ECOLE n°1

Vendredi 16 octobre 2020

Présents : Mr Ficheux : Maire

Mr Buisine : Conseiller délégué à l'école maternelle

Mme Descamps : Directrice enfance jeunesse

Mmes Behaeghe ,Leroy, Tanghe, Thiry, Mr Sabre : Parents d'élèves

Mmes Hermant, Duthoit, Hassevelde, Vandoolaeghe, D'Hulster, Cousin : Professeurs des écoles

Mme Smis : Directrice

Excusés : Mme Yessad , Inspectrice de l'Education Nationale

Mr Vandaele : Délégué départemental de l'Education Nationale

Mmes Beaussart ,Boquelet, Constantin,Henniart :parents d'élève

Mme Reinling : professeurs des écoles

Félicitations aux parents élus.

Tour de table et Remerciements aux personnes présentes.

1/ Rentrée 2020-2021 :

a/ Effectifs /Présentations des classes:

Mme Hermant (GS) : 26 élèves , 27 élèves au 1^{er} décembre

Mmes Cousin/ D'Hulster (GS) : 26 élèves

Mmes Dubois/ Smis (MS) (MS) :25 élèves

Mme Vandoolaeghe (MS) :26 élèves

Mme Reinling (PS) : 22 élèves

Mme Duthoit : 22 élèves (11PS/11TPS) 3TPS vont rentrés en janvier : 25 élèves

Mme Hassevelde : 22 élèves (12PS/10TPS) 1 TPS au 2 Novembre , 1 TPS au 1^{er} décembre,1TPS en janvier : 25 élèves

En janv 2021 : 176 élèves au total

b/ Règlement intérieur + charte de la laïcité :

Quelques points sont précisés : assiduité, réseaux sociaux, chien, communication, assurance

Le règlement de l'école est modifié : entrées et sorties, protocole sanitaire

Vote du règlement intérieur et signatures.

Le règlement intérieur sera affiché, il sera également visible sur le site de l'école

<http://lespetitschatelains.etab.ac-lille.fr/> pour éviter le gaspillage de papier.

Une note d'information sera à signer dans les cahiers pour s'assurer que les parents ont bien pris connaissance du règlement, ils pourront également avoir le règlement en format papier s'ils le souhaitent.

La charte de la laïcité sera également affichée.

c/ Projet d'école :

Axe 1 : enrichir le lexique et la syntaxe : un cahier de vocabulaire a été mis en place

Axe 2 : Améliorer le parcours artistique et culturel

Axe 3 : Renforcer les relations école-famille

d/ Activités Pédagogiques Complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école.

L'autorisation des parents est requise pour les élèves concernés.

Au cours de cette 1^{ère} période , les APC ont porté sur du soutien pour les élèves de MS et GS .

A partir de la 2^{ème} période , nous reprendrons l' apprentissage du vocabulaire en liaison avec notre projet d'école pour tous les niveaux (sauf TPS)

Les APC ont lieu le lundi , mardi ,jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30 (suivant les enseignantes)

e/ Sécurité

- Un 1^{er} exercice incendie a eu lieu le mardi 15 septembre 2020 , les enseignantes et les élèves étaient prévenus .

Le bilan a été envoyé à Mr Plouviez.

- Un exercice Attentat-intrusion : « se sauver » devait avoir lieu mardi 13 octobre, mais le temps n'a pas permis de réaliser cet exercice , il est reporté au mardi 10 novembre
Alerte :sifflet
- Un exercice confinement aura lieu au 2^{ème} trimestre . Alerte : corne de brume

2/ Bilan coopérative scolaire :

Au dernier conseil d'école , il y avait : : 5037.23 €

Dépenses :

- Achats divers classe (bibliothèque,) :202,04€

-

- Affiliations OCCE + abonnement : 336,3€

Solde : 6584.65€

Recettes :

- Participation des familles : 1995€

- bénéfice petits pains :90.76€

3/ Vie de l'école :

a/ USEP :

L'école ne s'affiliera pas cette année à l'USEP .

b/ Ecole et cinéma :

Les classes de Moyenne section et de Grande section se rendront au cinéma de Merville :

Séance Monsieur Bout de bois jeudi 14 janvier 2021

Et toutes les classes :

Séance : La chasse à l'ours : jeudi 8 avril 2021

c/ Projets musicaux

Nous poursuivons les projets musicaux avec Martine Nowicki , dumiste .

Les grandes sections se sont rendues à l'école de musique pour découvrir les différents instruments proposés

La classe de Mme Smis travaillera sur un projet sur les émotions avec Jean Bernard Hoste , musicien en résidence au CLEA de la communauté de communes Flandres Lys

d/ Spectacles prévus :

Il n'y aura pas de marché de Noël cette année . L'Amicale va proposer une tombola de Noël , qui permettra de financer les livres et le goûter offert à Noël pour les maternelles .

Nous vendrons chacune dans nos classes une petite réalisation de Noël pour la coopérative de l'école.

Pour Noël , nous avons invité l'association Pois de senteur , qui présentera son spectacle :

Le Père-Noël en voit de toutes les couleurs , le jeudi 17 décembre , il y aura 2 séances .

En février , mars , nous avons demandé à la compagnie les 3 chardons de présenter le spectacle Lucine et Malo , fable écologique qui aborde le thème de la protection de l'environnement en rapport avec les nouveaux programmes

Le jeudi 10 mai , planète mômes présentera le secret du jardin de Clément , spectacle vivant, audiovisuel et interactif .

3/ Remerciements :

- Nous remercions la mairie pour l'achat du mobilier de Mme Reinling .

4/Questions adressées à l'école :

- Réunion parents : *souhait d'être prévenu au moins 1 semaine à l'avance (même plus tôt si possible) afin que les parents puissent s'organiser pour être présents.*
Mme Smis reconnaît que les premières réunions ont été annoncées tardivement .
L'année prochaine , nous organiserons les réunions fin septembre pour avoir le temps de prévenir chaque famille dans les temps .
Il est rappelé ,comme indiqué dans le règlement que les parents peuvent prendre rendez-vous dans le courant de l'année .
- Récréations : *nous aimerions échanger sur le comportement de certains enfants et les réponses apportées. Quelle communication est faite avec les parents en cas d'incident ?*
Il y a 3 niveaux :
 - Petit incident : l'enfant doit s'excuser , on ne prévient pas les parents
 - Incident plus important : l'enfant est puni , les parents sont prévenus
 - Incidents qui se reproduisent régulièrement : on réunit les parents pour trouver des solutions (intervention psychologue scolaire , RASED , ... suivi extérieur CMP)
- Toilettes : *quel fonctionnement est mis en place ?*
Les classes de MS et GS se rendent aux toilettes une fois collectivement par demi journée .
En cas d'urgence , ils peuvent s'y rendre seul avec l'ATSEM si elle est présente dans la classe ou à 2 , sans adulte.

Les classes de TPS/PS se rendent aux toilettes au moins 2 fois par demi journée , les TPS peuvent y retourner plusieurs fois surtout en début d'année avec leur ATSEM.
- Proposition spectacle : *L'association souhaite proposer une participation financière partielle ou totale (selon budget) pour faire venir un spectacle à l'école (à définir avec vous !). En effet, avec la situation sanitaire, beaucoup d'activités sont annulées, donc si on peut faire plaisir aux enfants !!!*
L'association pourra participer à financer un des spectacles énumérés auparavant, ou à compléter des jeux pour l'extérieur .

5/Questions adressées à la mairie :

Les parents élus remercient la mairie pour

- la réfection du nom « Les Petits Châtelains »
- les aménagements dans la cours de récréation, autour des arbres.

Les enseignantes s'associent à ces remerciements . Elles remercient également la mairie d'avoir accepté un devis pour des jeux extérieurs d'une valeur de 1000€ pour essayer d'occuper les enfants pendant la récréation et leur éviter de faire des trous dans la terre .

- Cantine : *Mr le Maire avait parlé de l'installation d'une Yourte pour faire manger les TPS/PS. Qu'en est-il ?*

En attendant, y a-t-il toujours un bus ou minibus prévu en cas de mauvais temps ? (Il pleuvait vendredi 25/09, pas de bus...)

Mr le Maire nous informe qu'il est allé manger à la cantine avec des parents élus et des responsables du service enfance .

Des bus sont prévus en cas de pluie .

Mme Behaeghe , parent élue d'un TPS, a fait le trajet avec les petits , elle a été rassurée sur les déplacements . Il faudrait revoir l'utilisation du gel hydroalcoolique à l'arrivée à la cantine

Au sujet de la yourte , Mr Le maire explique que ce serait pour ne plus faire migrer les TPS/PS . Mais ce sera un projet à l'échelle du mandat car il faut acquérir les terrains .Il tiendra informer les familles sur le projet d'avancement .

- *Réfection du chemin caillouteux du parking derrière la poste à l'école ? Dès qu'il pleut, c'est impraticable...*

Mr le Maire va prévenir les services techniques .

-Mr Le Maire prévient aussi qu'il risque d'y avoir de la gêne pour la circulation et le stationnement pendant la construction de la maison médicale .

- Circulation : *carrefour de la poste pas toujours sécurisant : installation d'un feu rouge intelligent ?*

Un feu piéton sera installé en 2021 , certainement pas avant sept 2021.

Et souvent incivilités avec voitures stationnées sur le passage piéton ou sur le trottoir obligeant les gens à passer sur la route, sans visibilité...Qu'en est-il des agents municipaux ?

Zone non-fumeur : *Il était question d'un marquage au sol indiquant une zone non-fumeur aux abords de l'école, et d'éloigner le cendrier...Qu'en est-il ?*

Un groupe de travail sera mis en place avec Mr Rommelard pour les questions de sécurité et la zone non fumeur .

Présidente du conseil

J.Smis